

Monsieur le Président de l'ASN
15, rue Louis Lejeune
CS70013
92541 MONTRouGE CEDEX

Vos références :

Nos références : D450720018509

Interlocuteur :

Objet : Etat d'urgence sanitaire lié au COVID-19 -
Demande de report de l'échéance pour le
retrait du terme source des conteneurs CS1
et CS2 de la BCOT - Prescription Technique
[INB-157-01] alinéa 2 du courrier CODEP-
CLG-2017-034825 du 28/08/2017

Montévrain, le **10 JUL. 2020**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du réexamen périodique de la Base Chaude Opérationnelle du Tricastin, l'Autorité de Sûreté Nucléaire a prescrit le 28/08/2017 à EDF l'action suivante, formulée dans la prescription technique [INB-157-01] alinéa 2 : « L'exploitant retire le terme source constitué des guides de grappes des conteneurs CS1 et CS2 avant le 2 août 2020. Dans l'hypothèse où cela ne serait pas réalisable, l'exploitant devra justifier que la protection radiologique des conteneurs CS1 et CS2 et l'étanchéité des conteneurs ou de la fosse de rétention sont conservées pour toutes les situations de dimensionnement ». Cette prescription technique a conduit EDF à engager le retrait des guides de grappes des conteneurs CS1 et CS2 avant le 2 août 2020.

Le conteneur CS2 a été totalement vidé fin juillet 2018 et ne contient définitivement plus de guides de grappes.

Depuis janvier 2020, un chantier de découpe des guides de grappes a été initié. Les opérations de découpe des 76 guides de grappes présents dans le conteneur CS1 se sont déroulées jusqu'à la suspension du chantier le 16 mars 2020 en raison des mesures spécifiques de restriction de

PJ⁽¹⁾ : néant

Copie⁽¹⁾ :

⁽¹⁾ Transmission par voie électronique

UNITE TECHNIQUE
OPERATIONNELLE

1, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30451 MONTEVRAIN
77771 MARNE LA VALLEE
CEDEX 04

Téléphone : 01.78.37.09.99

www.edf.fr

EDF - SA au capital de 1 525 484 813 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

Le groupe EDF est certifié ISO 14 001

déplacement mises en œuvre pour limiter la propagation de l'épidémie de COVID-19 prises par les pouvoirs publics par l'arrêté du 14 mars 2020 modifié, puis le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 et enfin par le décret n°2020-293 du 23 mars 2020 modifié. Jusqu'à cette suspension du chantier le 16 mars 2020, les opérations de découpe avaient permis de découper et coliser 23 guides de grappes, avancement conforme avec le planning de fin de découpe à fin juin 2020, permettant le respect de l'échéance fixée par la prescription technique [INB-157-01] alinéa 2.

Compte tenu de ces dispositions sans précédent prises par le gouvernement ayant eu pour conséquence un confinement strict sur une période de 55 jours, l'avancement a été fortement perturbé pour les motifs suivants :

- A partir du 16/03/2020, la suspension du chantier en toute sécurité dans le cadre des mesures de confinement et de restrictions prescrites,
- A partir du 28/04/2020, la reprise très progressive de l'activité dans le cadre du plan de continuité d'activité de la BCOT, avec une disponibilité réduite des ressources, la nécessité de maintenir et de garantir le respect de la distanciation physique et la mise en œuvre des gestes barrières.

Le chantier découpe des guides de grappes a aujourd'hui repris, dans le respect des règles sanitaires toujours en vigueur, en recherchant une cadence aussi proche qu'avant la suspension du chantier au regard de la crise sanitaire : les opérations de découpe ont permis de découper et coliser 18 guides de grappe supplémentaires, aboutissant au 07 juillet 2020 à un total de 41 guides de grappes découpés. Il reste, dans le conteneur CS1, 32 guides de grappes 1300 MWe et 3 guides de grappes 900 MWe.

Les conséquences de la crise sanitaire et des restrictions associées qui se poursuivent aujourd'hui dans le cadre du décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, entraînent un retard non rattrapable, ne permettant pas le respect de l'échéance fixée par la prescription technique [INB-157-01] alinéa 2.

La planification du solde des activités nous conduit à solliciter, compte tenu des contraintes liées à l'état d'urgence sanitaire exposées ci-dessus et dans le cadre du dernier alinéa de l'article 8 de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 modifiée relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, un report du délai de mise en œuvre de la prescription technique [INB-157-01] alinéa 2 dont la date est fixée au 2 août 2020, à une nouvelle échéance au 15 décembre 2020.

Cette échéance intègre l'arrêt complet du chantier, 1 mois, et la reprise progressive accompagnée des nouvelles modalités d'exploitation à mettre en place, avec un impact évalué à 3,5 mois sur l'année 2020.

Cette nouvelle échéance prend en compte l'état de la situation actuelle avec les mesures en application à date, sans préjudice d'une éventuelle évolution négative de la situation sanitaire dans les prochaines semaines, qui conduirait à de nouvelles restrictions gouvernementales.

Par ailleurs, les conséquences d'un séisme ont été étudiées dans le cadre du réexamen périodique de la BCOT.

Les conséquences potentielles d'un Séisme Majoré de Sécurité (SMS) sont la perte d'intégrité partielle du confinement statique du conteneur CS1. Les conséquences radiologiques associées sont inférieures à 1 mSv. Les conséquences radiologiques d'un séisme de cette ampleur sur l'installation ne sont donc pas susceptibles de porter atteinte aux intérêts visés à l'article L 593-1 du code de l'environnement.

Le report de l'échéance du retrait du terme source du conteneur CS1 de quelques mois n'a donc pas de conséquence négative sur la sûreté.

Cette nouvelle échéance demeure un engagement fort de notre part, toutes les équipes impliquées sont mobilisées pour garantir le retrait du terme source du conteneur CS1 dans les meilleurs délais et au plus tard le 15 décembre 2020.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos considérations distinguées,


Le Directeur Adjoint
De la Division Production Nucléaire

1
in 1971
1971-1972
1972-1973